



# Visite Médicale de Santé Publique

## Nouveau volet : Prévention des Cancers Professionnels

**Commission de Santé Publique**

**Visite Médicale de Santé Publique**

## Sommaire

Sommaire .....	2
I. Présentation générale du projet .....	3
II. Les cancers professionnels : un nouveau volet pour un nouvel objectif ! .....	4
III. Dimension Régionale et coordination.....	5
IV. Présentation des partenaires .....	6
V. L'évaluation.....	8
VI. Perspectives d'avenir.....	8
VII. Acteurs du projet .....	9
VIII. Contacts.....	11
IX. Annexes.....	11

## I. Présentation générale du projet

*L'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace (URMLA) a créé, en novembre 2003, un poste de coordonnatrice régionale en santé publique, dans le but de favoriser la prévention et la prise en charge des maladies cardio-vasculaires, identifiées comme étant la cause d'une nette surmortalité régionale (+ 17% par rapport à la moyenne nationale).*

Cette initiative a permis de développer une visite médicale de santé publique à destination des médecins libéraux. Inspirée du principe des visites médicales des laboratoires, la visite de santé publique répond à la sollicitation des médecins. Elle permet de toucher les médecins qui, pour cause d'éloignement ou de manque de temps, ont peu recours à la formation professionnelle continue.

Les objectifs principaux de la visite médicale de santé publique sont notamment de diffuser une culture de santé publique commune à l'ensemble des médecins libéraux d'Alsace, de délivrer des messages simples, clairs et adaptés à la réalité de la pratique médicale, d'homogénéiser les pratiques mises en œuvre par les médecins en termes d'accompagnement, de mettre en relation les médecins libéraux et les consultations spécialisées de proximité, de faciliter l'accès à la formation médicale continue et de répondre aux besoins de ces professionnels en matière d'outils et de formations.

Grâce aux financements du FAQSV, du GRSP et du Régime Local, trois dossiers ont été développés :

- Le sevrage tabagique

Ce volet a pour objectif, outre celui de diminuer la morbidité et la mortalité, d'améliorer la prise en charge du risque cardio-vasculaire par les médecins, pour une meilleure prise en compte préventive et thérapeutique.

- L'alcool

Dans notre société où l'alcool est souvent lié à la convivialité, et sa consommation banalisée, il est important de favoriser une prise de conscience du patient concernant sa propre consommation. Ainsi, la mise en place d'un simple questionnaire, comme c'est le cas pour le tabac, pourrait réduire le nombre de maladies liées à l'alcool. Le but de ce volet est d'inciter les médecins à aborder le thème de l'alcool de façon aussi systématique que celui du tabac.

- La nutrition

Il s'agit du sujet le plus demandé par les médecins contactés. Il a pour but de permettre aux médecins de repérer et d'aborder avec le patient les déséquilibres alimentaires et la sédentarité, afin d'orienter les patients concernés vers des structures relais dédiées.

Devant le succès rencontré par ces trois volets (59% des médecins visités les jugent utile, 41% très utile), l'URMLA souhaite l'étoffer et la développer en traitant un thème supplémentaire : les cancers professionnels.

## **II. Les cancers professionnels : un nouveau volet pour un nouvel objectif !**

*Les trois dossiers portés par l'Union (tabac, alcool et nutrition) ayant rencontré un large succès et la visite médicale remplissant ses objectifs, l'URMLA souhaite reconduire l'expérience et l'enrichir du volet : cancers professionnels.*

Ce nouveau volet, encouragé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle, a pour objectif d'éviter et de réduire les cancers professionnels dans la Région. Il existe en effet une méconnaissance de la dimension réelle des cancers professionnels. Celle-ci a pour conséquence l'absence de reconnaissance des cancers en maladies professionnelles, et la difficulté à mettre en place des mesures de prévention efficaces. Ces aspects étant très peu développés lors de la formation initiale des médecins, il est important de leur fournir une information spécifique sur ce sujet.

La visite médicale « cancers professionnels » vise à sensibiliser les médecins libéraux à la nécessité d'intégrer le risque de cancer professionnel dans le dossier médical, afin de systématiser le dépistage et le diagnostic précoce. Elle permet aussi de lister les métiers à risques et les agents cancérogènes, de participer à la prise en charge en réseau de cette pathologie et de favoriser les contacts entre médecine de ville et médecine du travail. Enfin, elle aide le médecin à mettre en place des mesures de prévention efficaces et à accompagner le patient dans sa déclaration de maladie professionnelle.

En parallèle à ce nouveau dossier, et grâce aux financements du Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle et du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP), les autres volets seront enrichis. L'URMLA renforce son équipe responsable de la visite médicale de santé publique, afin de toucher plus de médecins et de répondre à leurs demandes.

### **Quelques chiffres :**

- 280.000 nouveaux cas de cancer diagnostiqués chaque année en France.
- 8.500 en Alsace, qui occupe la 4<sup>e</sup> position les plus touchées chez l'homme et 2<sup>e</sup> chez la femme.
- La fréquence des cancers est en augmentation, notamment celle des cancers liés à la consommation de tabac. Cette augmentation est particulièrement préoccupante pour le cancer du poumon chez la femme (160 nouveaux cas).
- 80% des cancers sont évitables :
  - 35% sont liés aux habitudes alimentaires
  - 30% au tabac
  - 10% à l'alcool
  - 5 à 10% à une exposition professionnelle
  - 2 à 4% à la pollution

Sources (données de 2001) :

- Registre des cancers du Bas-Rhin (laboratoire d'épidémiologie et de santé publique, Faculté de Médecine de Strasbourg) Dr VELTEN
- Registre des cancers du Haut-Rhin (ARER68 – [www.arer68.org](http://www.arer68.org)) Dr BUEMI

### **III. Dimension Régionale et coordination**

*Outre la rencontre de médecins à leur cabinet, la coordinatrice régionale de santé publique a pour mission la réalisation des dossiers pédagogiques fournis lors des visites, la coordination des projets régionaux et le suivi de l'évaluation des processus.*

Le rôle de la coordinatrice est de permettre le partage de l'information, en identifiant les projets et de favoriser la coordination en les promouvant. Ceci facilite une lecture transversale des actions, qui peuvent ainsi se concentrer autour de dynamiques locales, tout en gagnant en efficacité, et permet d'assurer un lien dans les bassins de vie.

Dans le cadre de sa mission, la coordinatrice :

- établit des contacts avec les promoteurs et les acteurs des différents réseaux et projets de prévention des maladies cardio-vasculaires et des cancers,
- établit des contacts avec les responsables des associations de formation continue (la visite médicale en est un complément et peut être un levier),
- met en lien des professionnels de santé actifs dans le domaine de la prévention cardiovasculaire et celle des cancers (réseaux, porteurs de projets, etc.),
- recueille les besoins des médecins afin de pouvoir développer d'autres dossiers et d'en enrichir les outils pédagogiques.

## IV. Présentation des partenaires

- **La commission de santé publique de l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace**



Regroupant une quinzaine d'élus, la commission répond aux missions de la Loi et du Décret de 1993, en faisant participer l'Union aux actions engagées par l'Etat, les Collectivités Territoriales et les organismes de sécurité sociale, dans l'objectif d'améliorer l'état de santé et de mettre en place une politique de santé efficace et cohérente.

La stratégie 2007 propose quatre projets :

- le projet DEPLAN (prévention du diabète de type II),
- le Groupement Régional d'Observation de la Grippe en Alsace (GROGA),
- l'accès aux soins aux personnes en difficultés socio-économiques ou culturelles,
- la visite médicale de santé publique.

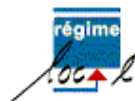
### **Union Régionale des Médecins Libéraux**

52 rte de Bischwiller  
67300 SCHILTIGHEIM  
Tél. 03 90 20 84 84  
Mél : [urmla-cardio@wanadoo.fr](mailto:urmla-cardio@wanadoo.fr)

### **Contacts :**

Dr Pascal CHARLES, Président de l'URMLA  
Dr Patrick STRENTZ, Responsable de la  
Commission Santé Publique  
Anne de BLAUWE, Directrice de l'URMLA  
Catherine DIESEL, Coordinatrice Régionale de  
Santé Publique, URMLA

- **Le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle**



Depuis juillet 2000, le Régime Local d'Assurance Maladie mène une campagne de prévention contre les maladies cardio-vasculaires et les cancers. Cette campagne de santé publique est financée par une partie des recettes du Régime Local d'Assurance Maladie.

Ces actions visent aussi bien à éviter l'apparition des maladies (prévention primaire) qu'à prendre en charge les troubles dès le début de la maladie pour essayer de l'enrayer (prévention secondaire).

La politique de santé publique initiée par le Régime Local d'Assurance Maladie veille à :

- inscrire les actions dans le long terme et les évaluer régulièrement afin de les réadapter au fil des années,
- assurer la cohérence des actions sur la région et favoriser les interactions entre l'ensemble des acteurs.

**Régime Local d'Assurance  
Maladie d'Alsace-Moselle**

2 rue Lobstein  
67000 STRASBOURG  
03.88.25.25.25

**Contacts :**

Daniel LORTHIOIS, Président du Régime Local  
d'Assurance Maladie  
Emmanuel GOUAULT, Directeur adjoint  
Anne SCHICHTEL, Chargée de projet en  
éducation santé

▪ **Le Groupement Régional de Santé Publique**



Le Groupement a pour mission de mettre en oeuvre les programmes de santé contenus dans le Plan Régional de Santé Publique.

Le Plan Régional de Santé Publique d'Alsace (2006-2008) a été établi à partir d'un diagnostic sur l'état de santé régional réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé en Alsace. Il a fait l'objet d'une large consultation durant toute l'année 2005 et les premiers mois de 2006. Il tient compte de l'avis de la Conférence Régionale de Santé d'Alsace, exprimé le 18 mai 2006.

**GRSP**

Cité Administrative  
2 rue du Maréchal Juin  
67084 STRASBOURG Cedex  
03.88.76.76.81

**Contacts :**

Dr Pascale FRITSCH,  
pascale.fritsch@sante.gouv.fr  
Fabienne MEAL, Inspectrice  
fabienne.meal@sante.gouv.fr

## **V. L'évaluation**

L'évaluation est à la fois qualitative (appréciation par le médecin de la visite médicale, de la qualité des informations reçues,...) et quantitative (nombre de médecins visités,...). Des questionnaires anonymes sont remis aux médecins à la fin de chaque visite.

Sera également évaluée la concordance entre les prévisions et la réalité en termes de budget, calendrier, nombre de médecins visités, type de territoires et de médecins visités.

L'enrichissement de la documentation et la concrétisation des partenariats sont également étudiés.

## **VI. Perspectives d'avenir.**

Au décours de ses rencontres avec les médecins, les professionnels de santé et les porteurs de projet, la coordinatrice régionale a connaissance des projets régionaux et, de fait, peut les relayer sur le terrain.

L'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Alsace souhaite améliorer la collaboration des projets au service de la santé. Pour répondre aux attentes des médecins, pour suivre les priorités de santé régionale, d'autres thèmes pourraient être envisagés.

## **VII. Acteurs du projet**

### **Comités de Pilotages**

---

#### **Tabac**

- Alain BOETSCH, Syndicat des Pharmaciens du Bas-Rhin
- Dr Claude BRONNER, Généraliste, URMLA
- Dr Pascal CHARLES, Président de l'URMLA
- Dr Jean-Marie FEGER, Cardiologue, URMLA
- Dr Jean-Christian GRALL, Généraliste, URMLA
- Dr Jacques HENRY, Cardiologue
- Dr Françoise JUNG, Tabacologue
- François KUENTZ, Président du Syndicat des Pharmaciens du Haut-Rhin
- Dr Alain LION, Généraliste, URMLA
- Dr Michèle REMPP, Tabacologue
- Stéphane ROBINET, Syndicat des Pharmaciens du Bas-Rhin
- Dr Patrick STRENTZ, Responsable de la commission de santé publique, URMLA
- Anne de BLAUWE, Directrice de l'URMLA
- Catherine DIESEL, Coordinatrice Régionale de l'URMLA

#### **Alcool**

- Dr Jean-Christian GRALL, Généraliste, URMLA
- Dr Patrick STRENTZ, Généraliste, URMLA
- Catherine DIESEL, Coordinatrice Régionale de l'URMLA

#### **Nutrition**

- Dr Patrick NICOL, Généraliste, URMLA
- Dr Patrick STRENTZ, Responsable de la commission de santé publique, URMLA
- Dr Jean-Yves VOGEL, Généraliste, URMLA
- Anne de BLAUWE, Directrice de l'URMLA
- Catherine DIESEL, Coordinatrice Régionale de l'URMLA

#### **Cancers professionnels :**

- Dr Magdeleine BROM, Médecin Inspecteur Régional, Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- Pr Alain CANTINEAU, Chef du service Pathologies Professionnelles et Médecine du Travail, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
- Michel HABERER, Ingénieur Chimiste, Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle
- Dr François-Xavier LEY, Médecin, Centre Médical d'Illzach, Santé au Travail de Sud Alsace
- Jacques PACHOD, Ingénieur conseil Régional Adjoint, Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle
- Dr Marcel RUETSCH, Président de la section des médecins généralistes de l'URMLA

- Dr Pierre-Paul SCHLEGEL, Vice-Président de l'URMLA et Responsable du projet Visite Médicale – Volet Cancers Professionnels
- Anne de BLAUWE, Directrice de l'URMLA
- Catherine DIESEL, Coordinatrice Régionale de l'URMLA

## **Partenaires associés (hors financeurs)**

---

### **Cancers professionnels :**

- Ligue contre le cancer
- CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle)
- Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- Service de pathologies professionnelles et de médecine du travail de l'Hôpital Civil de Strasbourg
- Consultations hospitalières spécialisées

### **Nutrition, tabac, maladies cardio-vasculaires :**

- DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales)
- Mutualité Française d'Alsace
- Réseaux cardio-vasculaires et diabète
- Syndicats de pharmaciens
- Consultations de tabacologie et d'alcoologie

### **Communication, documentation, méthodologie :**

- Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle
- DRSM (Direction Régionale du Service Médical)
- Uni Médecine
- Associations de FMC
- INCA (Institut National du Cancer)
- CIRDD (Centre d'Information et Ressources sur les Drogues et les Dépendances)
- INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé)
- Interface Réso
- Migrations Santé Alsace
- URCAM d'Alsace-Moselle (Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie)
- FAQSV (Fond d'Aide à la Qualité des Soins de Ville)

## **VIII. Contacts**

### **Commission de Santé Publique de l'URMLA**

Directrice : Anne de BLAUWE

52, route de Bischwiller

67300 SCHILTIGHEIM

Tel : 03.90.20.84.84

Fax : 03.90.20.84.85

e-mail : [urmla@wanadoo.fr](mailto:urmla@wanadoo.fr)

[www.urml-alsace.fr](http://www.urml-alsace.fr)

## **IX. Annexes**

- Articles de presse sur la visite médicale de santé publique
- Newsletters de l'URMLA sur la thématique santé publique